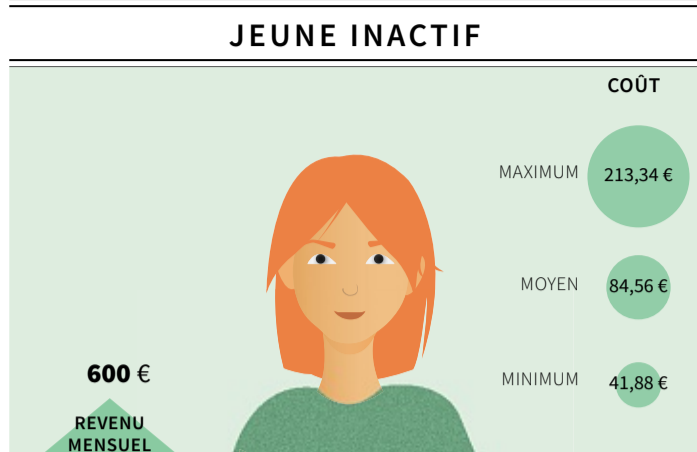


Des différences de coût considérables quel que soit le profil des clients

COÛT ANNUEL DES SERVICES CORRESPONDANT À CHAQUE PROFIL



LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES**

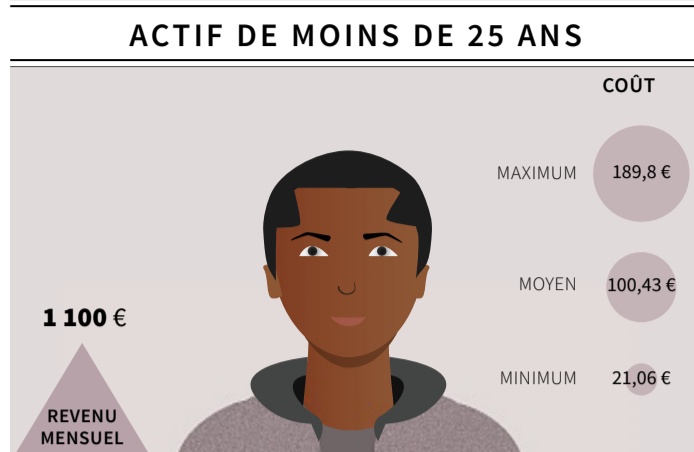
CRÉDIT AGRICOLE CORSE	41,88 €
CAISSE D'ÉPARGNE MIDI-PYRÉNÉES	44,98 €
CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE	45,58 €

LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES

CAISSE D'ÉPARGNE*	65,97 €
BNP PARIBAS	66,25 €
CRÉDIT AGRICOLE*	68,38 €
CRÉDIT MUTUEL*	78,69 €
BANQUE POPULAIRE*	82,91 €
LA BANQUE POSTALE	83,28 €
LCL	88,39 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	93,42 €

* MOYENNE DES CAISSES RÉGIONALES

**DANS LE CADRE D'UNE CONSOMMATION UNIQUEMENT EN LIGNE

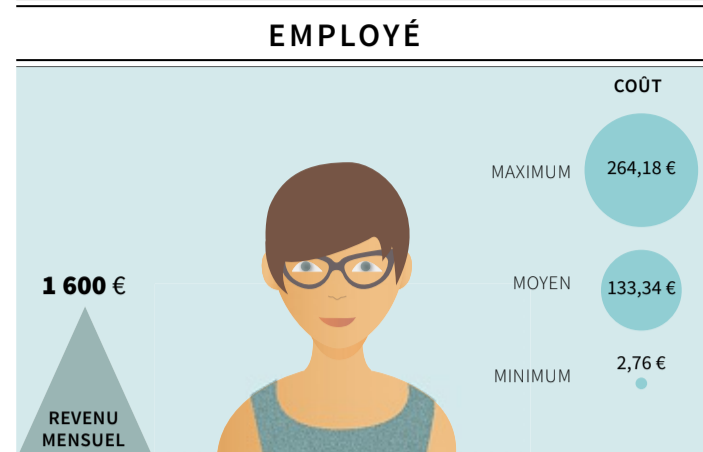


LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES**

BOURSORAMA BANQUE	21,06 €
HELLO BANK	36,08 €
ING DIRECT	39,58 €

LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES

CRÉDIT AGRICOLE*	84,90 €
LA BANQUE POSTALE	87,80 €
BNP PARIBAS	94,14 €
CAISSE D'ÉPARGNE*	103,02 €
CRÉDIT MUTUEL*	105,26 €
BANQUE POPULAIRE*	107,59 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	109,28 €
LCL	122,74 €



LES SIX BANQUES LES MOINS CHÈRES**

BFORBANK	2,76 €
BOURSORAMA BANQUE	2,76 €
FORTUNEO	3,16 €
ORANGE BANK	3,16 €
HELLO BANK	3,16 €
ING DIRECT	3,16 €

LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES

LA BANQUE POSTALE	112,68 €
CRÉDIT AGRICOLE*	114,28 €
LCL	114,87 €
CAISSE D'ÉPARGNE*	126,56 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	135,62 €
CRÉDIT MUTUEL*	138,28 €
BNP PARIBAS	138,47 €
BANQUE POPULAIRE*	141,12 €

Un an après l'entrée en vigueur de la loi sur la mobilité bancaire, et alors que des acteurs numériques apparaissent sur le marché français, les banques affichent des prix quasi stables pour 2018

Des tarifs bancaires contraints à la raison

Une fois n'est pas coutume, l'heure est à la modération pour les tarifs bancaires : les frais ont augmenté en moyenne de 0,34 % sur un an pour les six profils du baromètre réalisé par le comparateur Meilleurebanque.com pour *Le Monde*. « Les réseaux ne peuvent plus se permettre d'augmenter leurs tarifs. La loi Macron sur la mobilité bancaire facilite le changement d'établissement, et les clients ont désormais confiance dans les banques en ligne, qui sont 80 % moins chères, voire plus », analyse Maxime Chipoy, responsable de Meilleurebanque.com.

Entrée en vigueur il y a tout juste un an, le 6 février 2017, la loi sur la mobilité bancaire simplifie en effet le changement de banque puisque la nouvelle banque du client se met directement en relation avec l'ancienne pour mettre en place les changements de domiciliation des prélèvements et virements récurrents. La réglementation facilite certes le changement, mais n'a pas donné lieu à une révolution. Car la force d'inertie est considérable : « Les Français sont extrêmement fidèles à leur banque, dans laquelle ils restent en moyenne une quinzaine d'années. Cette durée tend à diminuer, mais elle relève presque de l'irrationnel », constate Baudouin Choppin de Janvry, directeur conseil industrie financière chez Deloitte. Les mauvaises langues estiment qu'il est plus fréquent de divorcer que de changer de banque.

Au-delà de la réglementation sur la mobilité, une autre hypothèse permet d'expliquer la modération dont font preuve les banques cette année pour établir leurs tarifs. La concurrence s'est en effet considérablement développée. Les réseaux se voient grignoter des parts de marché par les banques en ligne historiques depuis une quinzaine d'années. Ainsi, Boursorama compte 1,2 million de clients, contre 1 million pour ING Direct et 670 000 pour Fortuneo. Basées sur la gratuité des produits et services du quotidien, ces établissements se sont peu à peu installés sur le marché. « Nos clients ont réglé en moyenne 11,75 euros de frais en 2017 et 59 % d'entre eux n'ont rien payé. Ces chiffres confirment que les banques en ligne permettent aux clients de faire jusqu'à 180 euros d'économies par an par rapport aux réseaux traditionnels », estime Benoît Grisoni, directeur général de Boursorama.

La facturation Internet se marginalise

Pourtant, le ciel s'assombrit pour les banques en ligne historiques. « Jusqu'à une période récente, elles étaient les challengers des réseaux traditionnels. Depuis peu, elles sont elles-mêmes challengées par les néobanques », décrypte Julien Maldonato, associé conseil innovation chez Deloitte. Car la véritable nouveauté de l'année 2017 est l'arrivée sur le marché français de nouveaux acteurs digitaux. Lancée en novembre 2017 après plusieurs reports, Orange Bank ambitionne de convaincre 2 millions de clients

en dix ans. La force de frappe de l'opérateur télécoms, qui compte 27 millions de clients en téléphonie, inquiète à la fois les réseaux traditionnels et les banques en ligne. De quoi plaider pour le statu quo sur les prix. Autres nouveaux entrants sur le marché, la banque allemande N26 a ouvert ses portes virtuelles en janvier 2017, rejoint en septembre par la version française du site britannique Revolut.

Orange Bank vise 2 millions de clients en dix ans. Sa force de frappe inquiète réseaux traditionnels et banques en ligne

Les clients des banques de réseaux classiques bénéficient indirectement de cette concurrence accrue. Mais attention, la stabilité des services bancaires ne s'applique pas uniformément à tous les tarifs.

Ainsi, les frais de tenue de compte se sont généralisés ces dernières années. Ils s'élèvent en moyenne à 21,33 euros par an, soit 2,24 % de plus qu'un an auparavant. Il est à noter que les banques en ligne n'en facturent pas. Le coût des cartes bancaires est relativement stable (+ 0,5 %), avec toutefois une hausse des tarifs des cartes à débit immédiat, tandis que celles à débit différé voient leurs prix baisser. Ce mouvement lancé il y a deux ans témoigne de la volonté des banques d'inciter leurs clients à choisir une carte à débit différé, faisant l'objet de commissions interbancaires réduites, plutôt qu'à débit immédiat. Ainsi, la carte classique à débit différé coûte en moyenne 45,19 euros (- 1,26 % sur un an), tandis que son homologue à débit immédiat est facturée 43,22 euros (+ 2,43 %).

Du côté des bonnes nouvelles, la facturation de l'abonnement Internet, permettant de consulter ses comptes et de réaliser des virements externes, tend à se marginaliser. Le

nombre de banques le facturant diminue, et la note recule parmi ceux qui continuent à le facturer. Ainsi, pour notre profil de cadre, seuls 15 établissements sur 113 étudiés continuent à facturer des frais d'abonnement Internet en 2018, contre 18 l'an dernier, pour un montant moyen de 17,80 euros, en baisse de 14,2 %.

Assurance superflue

A noter, l'assurance « moyens de paiement » passe de 24,72 euros à 24,81 euros sur un an. Une hausse modérée, certes, mais pour un service dans la pratique largement inutile. En effet, la réglementation impose aux banques de rembourser intégralement le client en cas d'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire. De plus, depuis l'entrée en vigueur de la directive sur les services de paiement (DSP2), le 13 janvier 2018, l'éventuelle franchise restant à la charge du client est passée de 150 euros à 50 euros. « Cette franchise ne s'applique que dans des cas exceptionnels, en cas de grave négligence du client qui a par exemple inscrit son code secret sur sa carte. Et cette négligence doit être prouvée par la banque », explique Maxime Chipoy.

Dans l'écrasante majorité des cas, la victime est remboursée par la banque sans franchise en cas de vol ou de fraude, ce qui signifie que l'assurance « moyens de paiement » est superflue. « Ces assurances couvrent aussi la perte des papiers d'identité ou des clefs. Mais les banques exploitent les craintes de leurs clients sur la carte bancaire pour leur vendre ce service, pourtant totalement inutile en cas de vol de cette carte », ajoute M. Chipoy.

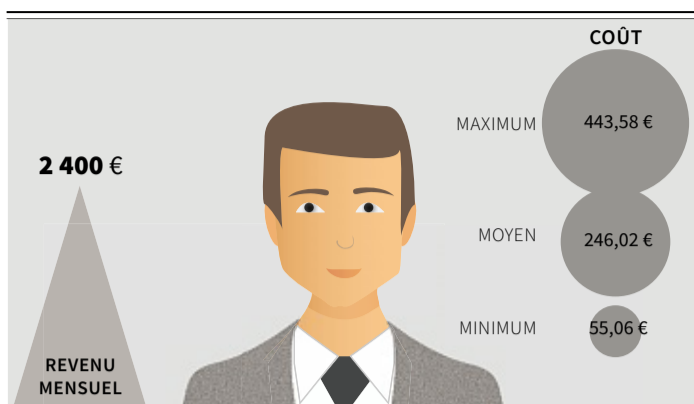
Reste à savoir comment évoluera le marché durant les prochains mois. Nul doute que les patrons des réseaux bancaires traditionnels scrutent attentivement les succès commerciaux de leurs nouveaux concurrents mobiles. « Les banques de réseaux sont engagées dans un long processus de fermeture d'agences, qui à terme leur permettra de réduire leurs coûts. La grande inconnue est de savoir si elles répercuteront cette baisse de coût sur leurs clients en baissant leurs tarifs », s'interroge Maxime Chipoy. ■

AGNÈS LAMBERT

Les néobanques hors concours

Inutile de chercher : vous ne trouverez pas les néobanques comme Compte Nickel, N26, Morning ou Revolut dans notre enquête. « Nous avons choisi de ne pas les intégrer à nos classements car, en l'absence de chéquier et de découvert, ces offres ne conviennent pas à l'usage bancaire quotidien de la plupart des Français », précise Maxime Chipoy, du comparateur Meilleurebanque.com. En revanche, Orange Bank a intégré la base de données de Meilleurebanque.com dès son lancement en novembre 2017. La banque mobile de l'opérateur télécom propose en effet un chéquier (sur demande) et un découvert autorisé. Orange Bank fait d'ailleurs une entrée remarquée dans nos classements puisqu'elle se place en troisième position du profil Employé (le seul dans lequel l'établissement concourt, compte tenu de nos profils) derrière BforBank et Boursorama, ex-aequo à la première place.

CADRE



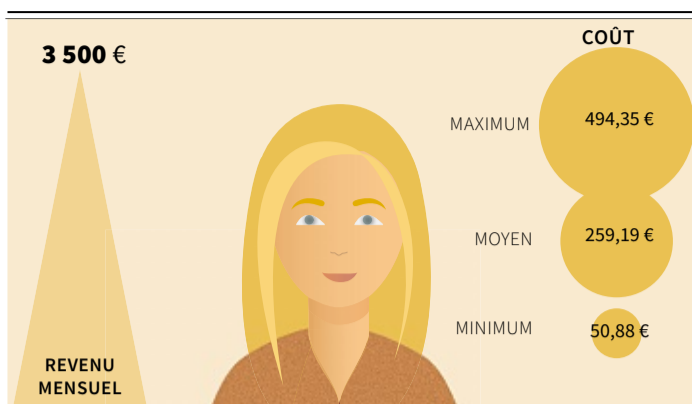
LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES**

BOURSORAMA BANQUE	55,06 €
BFORBANK	57,18 €
FORTUNEO	62,01 €

LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES

LA BANQUE POSTALE	214,96 €
CRÉDIT AGRICOLE*	229,30 €
BANQUE POPULAIRE*	230,25 €
CAISSE D'ÉPARGNE*	239,51 €
LCL	239,97 €
CRÉDIT MUTUEL*	254,69 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	264,58 €
BNP PARIBAS	267,18 €

CADRE SUPÉRIEUR



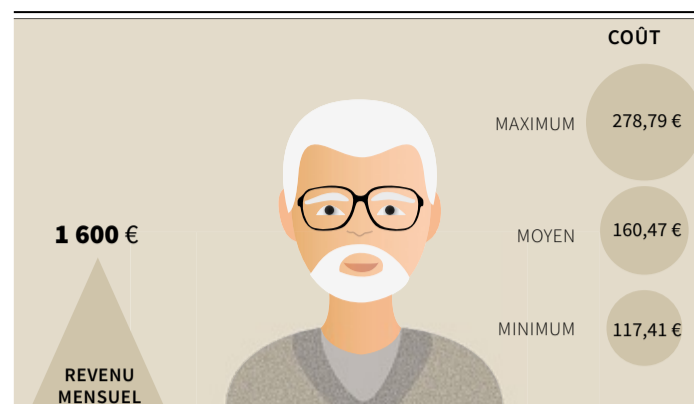
LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES**

BOURSORAMA BANQUE	50,88 €
FORTUNEO	57,60 €
BFORBANK	63,00 €

LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES

CRÉDIT AGRICOLE*	230,46 €
LA BANQUE POSTALE	234,28 €
BANQUE POPULAIRE*	251,61 €
CRÉDIT MUTUEL*	257,35 €
LCL	264,72 €
CAISSE D'ÉPARGNE*	269,51 €
BNP PARIBAS	287,53 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	290,23 €

SENIOR SANS INTERNET



LES TROIS BANQUES LES MOINS CHÈRES

CRÉDIT AGRICOLE PROV. CÔTE D'AZUR	117,41 €
CIC	119,07 €
CRÉDIT AGRICOLE AQUITAINE	128,92 €

LES TARIFS DES PRINCIPALES BANQUES

LA BANQUE POSTALE	137,40 €
CRÉDIT AGRICOLE*	144,46 €
CAISSE D'ÉPARGNE*	151,11 €
BANQUE POPULAIRE*	154,04 €
BNP PARIBAS	158,65 €
CRÉDIT MUTUEL*	162,73 €
LCL	164,69 €
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	179,12 €

INFOGRAPHIE : MARIANNE BOYER SOURCES : WWW.MEILLEUREBANQUE.COM ; « LE MONDE ARGENT & PLACEMENTS »

Le grand écart des réseaux mutualistes

Chaque caisse régionale fixe ses propres tarifs. Avec des différences parfois sensibles

Payer plus cher à Montpellier qu'à Nantes? Impossible si vous êtes un client d'un réseau national comme LCL ou Société générale. Mais cela n'a rien d'étonnant pour les sociétaires des banques mutualistes comme le Crédit agricole, le Crédit mutuel, la Caisse d'épargne ou la Banque populaire. Ainsi, d'après les calculs de Meilleurebanque.com pour le profil «cadre», il y a précisément 80 euros d'écart entre la Banque populaire la moins chère (Banque populaire Atlantique à 203,99 euros) et la plus chère (Banque populaire Sud à 284,41 euros), soit 39 % de différence. Même principe pour les autres réseaux mutualistes, mais l'écart est compris entre 39 euros (Caisse d'épargne) et 56 euros (Crédit mutuel).

«Chaque caisse régionale est une banque de plein exercice, indépendante de sa maison mère, même si elle porte le même nom», explique Baudoin Choppin de

Les chiffres

Pour notre profil cadre, voici la banque mutualiste la moins chère et la plus chère par réseau.

Banque populaire
Atlantique (203,99 euros)/
Sud (284,41 euros).

Caisse d'épargne
Rhône-Alpes (227,59 euros)/
Provence-Alpes-Corse
(266,68 euros).

Crédit agricole
Aquitaine (200,93 euros)/
Sud-Rhône-Alpes
(253,50 euros).

Crédit mutuel
Loire-Atlantique Centre-Ouest
(219,62 euros)/
Bretagne (275,91 euros).

Janvry, directeur conseil industrie financière chez Deloitte. Comprendre: chaque caisse régionale fixe librement ses tarifs. Ce que confirme Corinne Chastre, directrice du marché grand public de la Caisse d'épargne: «Les tarifs se décident au niveau des seize caisses régionales. Au niveau national, nous leur faisons des propositions afin d'assurer une certaine harmonisation, mais elles restent maîtresses de leur choix.» Il est donc fréquent, pour un même produit ou service, de payer 20 % de plus ou de moins d'un bout à l'autre de la France dans les réseaux mutualistes.

«Les négociations sont menées au niveau national pour de nombreux postes, par exemple pour les cartes bancaires. Il serait logique d'appliquer le même tarif dans toutes les agences», estime de son côté Maxime Chipoy de Meilleurebanque.com. Au risque, dans le cas contraire, d'avoir des surprises lorsqu'un client

passé d'une caisse régionale à une autre à l'occasion d'un déménagement. «Il y a certes des négociations au niveau du groupe. Mais certains coûts liés aux cartes bancaires sont propres à chaque caisse, à l'instar des coûts de fabrication, de stockage et de distribution», précise Corinne Chastre.

La carte de la proximité

Pour fixer leurs tarifs, les caisses régionales intègrent de nombreux critères comme le dynamisme économique de la région, donc sa démographie, ou sa part de marché. Une caisse située dans un bassin dynamique du point de vue économique et démographique souhaitera probablement afficher des tarifs serrés en raison de la pression concurrentielle pour séduire les nouveaux arrivants.

Mais les banques mutualistes ont un atout supplémentaire à faire valoir. Elles jouent en effet la carte de la proximité avec le

client, à la fois à travers leurs agences mais aussi par de nombreux partenariats locaux, avec par exemple des associations culturelles ou sportives. «Les conseillers des banques mutualistes restent plus longtemps à leur poste en agence que dans les réseaux nationaux, ce qui leur permet de mieux connaître leurs clients. De plus, la couverture du territoire par les agences est meilleure chez les mutualistes que dans les réseaux nationaux, même si tous sont engagés dans un processus d'optimisation de leur présence sur le territoire», indique Baudoin Choppin de Janvry. A la Caisse d'épargne, le client doit pouvoir trouver une agence à moins de vingt minutes en zone rurale et à moins de dix minutes en zone urbaine. «La proximité géographique est essentielle, même à l'heure de la digitalisation, et quel que soit l'âge des clients», conclut Corinne Chastre. ■

A. I.A.

A l'étranger, attention aux frais

Hors zone euro, payer par carte ou retirer des devises peut alourdir la facture des vacances

Partir à l'autre bout du monde et régler ses achats avec sa carte bancaire: rien de plus naturel. Mais mieux vaut connaître la tarification de votre banque sur le bout des doigts pour éviter les mauvaises surprises. Aucun souci si vous voyagez dans la zone euro: les frais de votre carte bancaire sont les mêmes qu'en France. Les paiements par carte sont donc gratuits, tout comme les retraits (jusqu'à trois, quatre ou cinq mois selon les banques).

La situation est très différente si vous sortez de la zone euro. A Londres, New York ou Singapour, les banques de réseaux facturent souvent 3 euros plus 2,80 % du montant pour un

retrait d'espèces au distributeur et entre 1 euro et 2 euros plus 2,70 % du montant de la transaction pour un paiement. Ce qui fait très vite grimper la facture des vacances.

FinTechs et applications

La solution? Eviter les toutes petites opérations car elles sont pénalisées par les frais fixes. Une solution contre-intuitive dans certains pays, comme la Grande-Bretagne, où il est d'usage de régler par carte bancaire la moindre barre chocolatée à l'épicerie du coin de la rue. Les clients des banques en ligne, eux, sont mieux lotis: BforBank, Boursorama et Fortuneo facturent entre 1,95 % et 1,98 % par retrait ou paiement,

sans imposer de minimum forfaitaire. MeilleureBanque.com calcule qu'un cadre réalisant 13 paiements de 77 euros chacun et 5 retraits de 200 euros règle en moyenne 70,57 euros dans les banques de réseaux. Mais il y a moins cher.

Ainsi, la néobanque britannique Revolut met précisément l'accent sur les frais à l'étranger. En effet, les paiements en devises sont gratuits jusqu'à 6 000 euros par mois, et facturés 0,50 % au-delà de cette somme. «Non seulement nous sommes moins chers que les autres banques, mais nous sommes les seuls à offrir le taux de change interbancaire sans commission. Nous le proposons au cours réel en direct, ce qui est

plus favorable pour l'utilisateur qu'un taux journalier fixe sur lequel des frais sont appliqués», indique Benjamin Belais, direc-

La solution? Eviter les toutes petites opérations

teur général France et Suisse de Revolut. Les retraits sont gratuits jusqu'à 200 euros par mois, puis facturés 2 %, un tarif comparable à celui des banques en ligne historiques.

Quant à l'allemande N26, elle ne facture pas les paiements en devises et prélève 1,70 % pour chaque retrait. D'autres offres proposées par des FinTechs permettent de réduire ses frais bancaires à l'étranger, à l'instar de Lydia. Cette application (cagnotte en ligne, remboursement entre particuliers, etc.) autorise 20 paiements en devises gratuits par an (puis 2 % par paiement) avec sa carte et 10 retraits en devises par an (puis 1 euro + 2 % du montant de la transaction). Même accent sur les opérations à l'étranger avec la carte prépayée Multidevises PayTop ou encore la banque mobile Ditto, consacrée à la gestion des devises, qui sera lancée le 15 février. ■

A. I.A.

Méthodologie

L'enquête réalisée par Meilleurebanque.com pour Le Monde passe au crible les tarifs bancaires de 170 banques et agences en ligne, à la date du 3 janvier 2018 et à partir des tarifs publics de chaque banque. Ces tarifs sont appliqués à six profils types de consommation.

Jeune inactif: 20 ans, carte bancaire à contrôle de solde, 300 euros de paiement par carte et un retrait déplacé (dans d'autres banques) par mois, 4 commissions d'intervention par an. Opérations par Internet.

Jeune actif: 20 ans, carte bancaire à débit différé, 500 euros de paiements par carte et 2 retraits déplacés par mois, 4 retraits de 100 euros hors zone euro, 4 commissions d'intervention par an. Le client fait ses opérations par Internet et dispose d'une assurance des moyens de paiement.

Employé: 40 ans, carte bancaire à débit différé, 500 euros de paiements par carte et 2 retraits déplacés par mois, un chèque de banque, 5 commissions d'intervention et 1 virement permanent en agence par an. Opérations en ligne ou au guichet.

Cadre: 40 ans, carte bancaire Gold ou Premier à débit différé, 3 retraits déplacés par mois, 7 paiements de 72 euros et 5 retraits de 100 euros chacun hors zone euro, un chèque de banque par an. Opérations par Internet avec assurance des moyens de paiement.

Cadre supérieur: 40 ans, carte bancaire Gold ou Premier à débit immédiat, 4 retraits déplacés par mois, 13 paiements de 77 euros et 5 retraits de 200 euros chacun hors zone euro, un chèque de banque par an. Opérations en ligne ou au guichet, assurance.

Senior: 65 ans, carte bancaire à débit différé, 3 retraits déplacés par mois, 4 paiements de 75 euros et 3 retraits de 100 euros chacun hors zone euro, un chèque de banque par an, un rejet de prélèvement par an. Opérations au guichet avec assurance.